



COMMUNIQUÉ FORCE OUVRIERE JUSTICE

FORCE OUVRIERE JUSTICE TIRE LA SONNETTE D'ALARME.

Force Ouvrière Justice souhaite faire part de ses préoccupations quant à la gestion de cet événement inquiétante d'un feu survenu au sein du bâtiment D1 ce jeudi 09 avril 2026.

Sans remettre en cause l'engagement des personnels présents, **Force Ouvrière Justice** s'interroge sur certaines pratiques observées, notamment en ce qui concerne l'application du protocole incendie.

Il est inconcevable que, lors d'un feu, qu'un seul agent soit équipé pour intervenir, sur ordre de la direction de proximité. Une telle situation expose directement les personnels à des risques importants.

Nous rappelons que la gestion de ce type d'urgence doit impérativement être assurée en équipe de trois agents minimums, chacun disposant d'un rôle défini et dédié, conformément aux procédures en vigueur.

Et ce, quand bien même il s'agirait d'un simple feu de papier !!

N'oublions pas que la plupart des feux les plus graves en détention commencent toujours par quelques flammes.

Nous rappelons que ces procédures existent avant tout pour protéger les agents. Elles doivent être appliquées avec rigueur, dans leur intégralité, sans adaptation ni allègement.

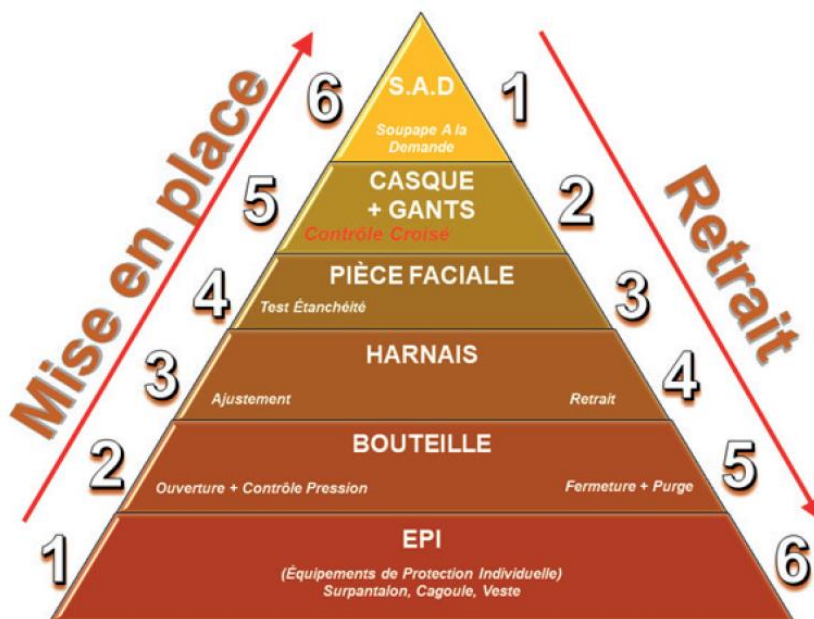
Le respect de ces consignes est essentiel pour garantir la sécurité de tous.



La sécurité incendie

TPRO2
VERSION 3 MAI 2023

Chaque agent constituant le trinôme d'intervention s'équipera seul, en suivant les étapes de la pyramide de l'équipement ci-dessous :



Force Ouvrière Justice appelle à un rappel collectif des règles en vigueur, ainsi qu'à une vigilance partagée afin que de telles situations ne puissent prêter à confusion à l'avenir.

La sécurité des agents est l'affaire de tous !!!

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

[FO Justice Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/FOJusticeFleuryMerogis)

SLP **FO** Justice Fleury-Mérogis
Le 10 mars 2026

